



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction
départementale
de l'Équipement
Haute-Marne

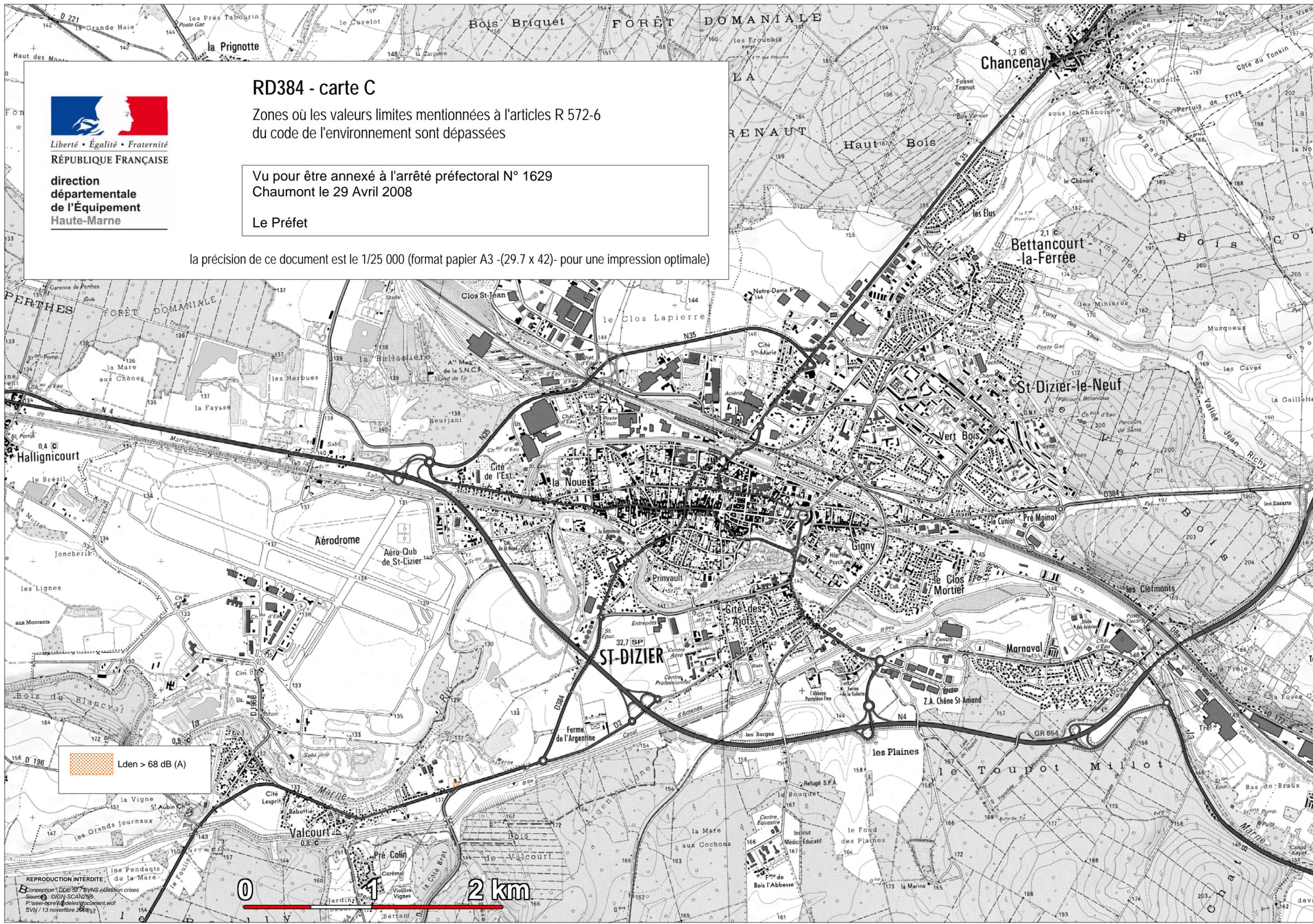
RD384 - carte C

Zones où les valeurs limites mentionnées à l'articles R 572-6
du code de l'environnement sont dépassées

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral N° 1629
Chaumont le 29 Avril 2008

Le Préfet

la précision de ce document est le 1/25 000 (format papier A3 -(29.7 x 42)- pour une impression optimale)



 Lden > 68 dB (A)

0 1 2 km

REPRODUCTION INTERDITE
Conception : DDE 527 SVNS - Gestion crises
Source : ©IGN-SCAN250
P:\seel\pre\W\des\document_wor
SVN / 13 novembre 2008 15:27